

Concours de photo anniversaire

Droits et obligations

- En cas de participation, le participant s'engage à céder à l'organisateur les droits de reproduction et de diffusion de son œuvre.
- Le participant s'engage à verser à l'organisateur la somme de 200 \$.
- Le participant s'engage à verser à l'organisateur la somme de 100 \$.
- Le participant s'engage à verser à l'organisateur la somme de 50 \$.

Prix

- De 1^{er} à 3^{ème} prix
- 1^{er} prix : 200 \$
 - 2^{ème} prix : 100 \$
 - 3^{ème} prix : 50 \$

Coordonnées

Association
2600, rue Fabre
Montréal (Québec) H6H 6G4

à l'attention de

- Association
2600, rue Fabre
Montréal (Québec)
le 31 mars 2008